

Image not found or type unknown



Visite médicale obligatoire

Par **DIRCOMEX**, le **04/11/2010** à **14:59**

Bonjour, l'employeur a obligation d'organiser des visites médicales pour ses salariés, mais comment faire lorsque les services locaux de médecine du travail répondent ne pas avoir la capacité temps pour effectuer ces visites ?
Merci